

24/07/2007 15:56

LA Croix

GISORS (Eure), 24 juil 2007 (AFP) - Génocide rwandais: le père Wenceslas garde la confiance de l'Eglise

Le père Wenceslas Munyeshyaka, arrêté vendredi par la justice française deux ans après son inculpation par le Tribunal pénal international pour le Rwanda pour son rôle présumé dans le génocide, garde la confiance du diocèse d'Evreux où il exerce depuis 1998.

"C'est une bonne chose que les choses bougent, aussi bien pour le diocèse que pour le père Wenceslas car cette affaire traîne depuis plus de dix ans", affirme Mgr Christian Nourrichard, évêque d'Evreux. Il dit sa confiance dans la justice française et souligne que le prêtre âgé de 49 ans doit "bénéficier de la présomption d'innocence".

A Gisors, où le père Wenceslas exerce comme prêtre coopérateur depuis 2001, le père Michel Morin, curé de la paroisse, ne tarit pas d'éloges sur son bras droit. "C'est mon frère, par l'ordination mais aussi par les relations humaines que nous avons tissées", confie le curé qui a assisté vendredi à l'arrestation du père Wenceslas conduit depuis à la prison de la Santé à Paris.

La procédure doit se poursuivre mercredi avec l'examen par la Cour d'appel de Paris de la validité des mandats d'arrêt délivrés contre le prêtre et l'ancien préfet Laurent Bucyibaruta, arrêté le même jour.

Le père Morin dit regretter les déclarations du ministre des affaires étrangères, Bernard Kouchner, qui s'était félicité vendredi de ces arrestations. "Sont-ce les deux premières victimes expiatoires offertes pour le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda (rompues depuis 2006, NDLR)?", s'interroge le curé.

Les animateurs laïcs de la paroisse sont sur la même longueur d'ondes. Michel Pierre, conseiller juridique, souligne que le père Wenceslas est "très recherché" par les paroissiens pour célébrer les mariages ou les baptêmes. "Il a une manière directe et bon enfant de s'adresser aux gens qui suscite tout de suite la sympathie".

Michel Pierre se montre sceptique sur la condamnation à la prison à vie pour viols et génocide prononcée contre le prêtre par un tribunal rwandais. "Il a été jugé, d'accord, mais par un tribunal militaire et par contumace sans avoir pu présenter sa défense", dit-il.

Arnaud Vimbert, responsable du journal paroissial, assure que sa présence à Gisors a été acceptée par la plupart des paroissiens "à l'exception d'un couple qui s'est mis à l'écart". Il précise toutefois avoir assisté à une distribution de tracts "par des gens extérieurs" dénonçant le prêtre à la fin d'une messe. "Cela avait quelque chose d'impressionnant et de perturbant", reconnaît-il en regrettant que la France ait "tardé" à traiter ce dossier "alors que le père Wenceslas a toujours clamé son innocence et réclamé d'être jugé le plus vite possible".

Tous soulignent que le prêtre rwandais s'est toujours soumis au contrôle judiciaire auquel il est astreint depuis son inculpation en 1999 en France pour "complicité de génocide et de crimes contre l'humanité". Ils réclament qu'il soit jugé en France comme le gouvernement français en a émis le souhait.

Selon l'acte d'accusation établi par le TPIR, le père Munyeshyaka, hutu, ancien vicaire de la paroisse de la Sainte-Famille, à Kigali, est accusé notamment d'avoir tué trois jeunes tutsis en avril 1994 dans la paroisse. L'acte d'accusation affirme également qu'il a violé, entre avril et juin 1994, quatre filles tutsies au presbytère de cette paroisse et a aidé et encouragé des Interahamwe (miliciens extrémistes hutus) à commettre des viols.